



digital.union@sonapresse.com

L'actu du web

LES COMMUNAUTÉS

La 5e promotion de l'École 241 dans les starting-blocks

Par I.M.B.
LE DÉPUTÉ FRANÇAIS CONTRE
L'ESSOR DU WOKISME



Photo: DR

L'info virale est partie de la page Vkontakte de BV (Boulevard Voltaire), site d'informations en ligne. Aux parlementaires francophones, le député RN Roger Chudeau (photo) y écrit : "Je prends la liberté de vous adresser ce courrier pour vous alerter au sujet de l'emprise croissante qu'exerce sur notre société, et ses institutions une nouvelle entreprise idéologique : le wokisme". Le projet va au-delà des frontières françaises car "le wokisme est un danger pour la francophonie". Il est question de mettre sur pied, une association internationale des parlementaires contre le wokisme qui a fait des ravages aux États-Unis, dit-il : "le wokisme est un communautarisme, voire une forme de séparatisme, martèle Chudeau. Il fonctionne comme une entreprise de nature sectaire (le philosophe Jean-François Braunstein parle de "religion woke"), inaccessible à tout dialogue contradictoire et tenté par l'anathème, prélude aux violences verbales, puis physiques".

CITYSCOOT SANCTIONNÉ POUR
LA GÉOLOCALISATION ABUSIVE
DE SES CLIENTS



Photo: DR

Géolocaliser ses clients toutes les 30 secondes est excessif. Telle est la conclusion de l'enquête menée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'encontre de Cityscoot. Mardi 28 mars, la plateforme de location de scooters électriques en libre-service a ainsi écopé d'une amende de 125 000 euros pour avoir manqué au principe de minimisation des données prévu par le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

FRANCE : INFLUENCEURS, LA
RIPOSTE DE 150 STARS DU
WEB

Près de 150 influenceurs signent une tribune pour défendre leur secteur face à une proposition de loi visant à le réguler. Ils dénoncent les "dérives d'une minorité" qui ternissent leur image et demandent aux députés de ne pas "casser leur modèle".

Photo: DR



Lancement de la formation des personnes vulnérables aux métiers du numérique, avec le soutien de la Cnamgs.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

DANS les prochaines semaines, une nouvelle cohorte d'entrepreneurs et travailleurs du web viendra enrichir la communauté déjà existante de ceux qui ont été formés par les écoles et universités digitales au Gabon. En effet, il faut être sur sa page Facebook et, donc, faire partie de sa communauté de followers (suiveurs) pour vivre en

temps réel son actualité. L'on peut en effet lire que l'École 241, qui forme aux métiers du numérique, a lancé l'appel à candidatures pour le recrutement de 44 jeunes qui seront formés gratuitement durant 9 mois aux métiers de référent digital et web développeur. Et parce que cette 5e promotion bénéficie d'un financement de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), les jeunes concernés doivent être détenteurs d'une

carte Cnamgs catégorie Gabonais économiquement faible (GEF). Concrètement, la formation de l'École 241 pour l'année 2023 est ouverte aux mères célibataires de moins de 45 ans, aux personnes vivant avec un handicap, aux jeunes en difficultés scolaires âgés entre 16 et 25 ans. Des personnes, généralement considérées au bord de la route, éloignées de l'emploi et du numérique, et qui pourront, au terme de cette formation, être insérées dans l'économie.

Si donc vous souhaitez vous lancer dans le monde du numérique et que vous remplissez les critères, vous pouvez vous inscrire dès maintenant sur <https://bit.ly/3TDIsKC>. La date limite pour la soumission des candidatures est fixée au 5 avril 2023 à 23h59.

Si par ailleurs votre rêve a toujours été d'être un professionnel des nouveaux métiers du numérique, saisissez votre chance en postulant dès maintenant.

EXPRESSION
DIRECTE

AUTONOMISER 44 GEF PARMIS LESQUELS 15 PERSONNES HANDICAPÉES

L.R.A.
Libreville/Gabon

C'EST une RSE remarquable ! La 5e promotion de l'École 241 des métiers du numérique, lancée le 23 mars dernier, est 100 % nationale. Dispensée au Gabon par l'École 241 via un financement gabonais, en l'occurrence celui de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), elle permet

ainsi à l'assureur étatique d'autonomiser les jeunes, notamment les Gabonais économiquement faibles (GEF) en les projetant sur un tremplin vers l'accès à l'emploi.

Le directeur général de la Cnamgs, Séverin Anguilé, précise : "Les métiers ciblés par ce projet sont très demandés sur le marché de l'emploi (...) Le taux d'employabilité est de l'ordre de 100 % (...) Par cette convention (signée avec l'École 241, Ndlr), il s'agit de favoriser, chaque année,

l'autonomisation de 44 GEF parmi lesquels 15 personnes handicapées, la réduction du chômage, ainsi que la diversité des débouchés garantie par la nature de la formation. Il ne s'agit donc pas d'une formation au rabais qui cantonnerait les GEF dans des perspectives moindres, mais bien d'une opportunité pour les postulants qui seront retenus au terme du processus de sélection, d'être dans une élite et un modèle dans la société."



Photo: Antoine Essone Ndong/L'Union